



/ Une société du groupe
Spie batignolles

spie batignolles

AVIS DU MAIRE

- *ELARGISSEMENT AUTOROUTE A.10* –

PIECE JOINTE N°9



Tél. 02 32 57 00 38
Fax 02 32 57 02 01
travaux.publics@lefoll.fr
109, rue des Douves
27500 CORNEVILLE-SUR-RISLE

Corneville sur Risle, le mercredi 27 juillet 2022

MAIRIE DE SARAN

Place de la liberté
45770 SARAN

A l'attention de Madame La Maire

Objet : Projet d'implantation d'une centrale d'enrobage - Avis sur la remise en état du terrain lors de l'arrêt définitif des installations

Madame La Maire ,

Dans le cadre de la demande d'enregistrement environnementale pour l'installation d'une seconde centrale d'enrobage à chaud nécessaire à la réalisation des travaux l'élargissement de l'autoroute A.10 entre les bifurcations de l'A10 avec l'A71 et de l'A.10 avec l'A.19 sur une parcelle de votre commune appartenant à Orléans Métropole (parcelle lieudit : Motte Pétrée, Section AE, numéro 0084 et 0196) et conformément au 11° de l'article D181-15-2 du code de l'environnement, nous sollicitons votre avis sur l'état dans lequel devra être remis le site lors de l'arrêt définitif des installations.

Conformément à l'article R512-39-1 du code de l'environnement, nous nous engageons, dès l'arrêt de l'exploitation de notre site, à respecter les mesures suivantes afin d'en assurer sa mise en sécurité :

- évacuation ou élimination des produits dangereux et des déchets présents sur le site ;
- interdictions ou limitations d'accès ;
- suppression des risques d'incendie et d'explosion ;
- surveillance des effets des installations sur l'environnement.

Nous nous assurerons ainsi de remettre en état le site dans un état tel qu'il ne s'y manifestera aucun danger, dès l'arrêt définitif des installations, en vue d'un futur usage.

Il s'agit de l'installation d'un deuxième poste d'enrobage pour une durée de trois mois nécessaires à la réalisation du revêtement définitif de l'autoroute A.10.

L'installation de ce deuxième poste nous est vitale pour tenir les délais.

Dans l'attente de votre avis et de vos éventuelles prescriptions supplémentaires en matière de remise en état du site, nous nous tenons à votre entière disposition pour tout renseignement complémentaire.

Nous vous prions d'agréer, Madame La Maire , l'expression de notre considération distinguée.

Gaylord CASTEL
Responsable QSE